
Programme de Formation

Facturation dans le BTP

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

La formation est destinée à un large public, notamment :

- Assistant(e) administratif(ve)
- Comptable et assistante comptable
- Chef(fe) d'entreprise
- Toute personne en charge de la facturation au sein de son organisation



Objectifs pédagogiques

Cette formation vise à permettre aux stagiaires de comprendre et maîtriser les éléments de la facturation spécifiques au secteur du BTP.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Rédiger une facture dans le respect de la législation
- Respecter les étapes de la facturation
- Appliquer les informations de la facturation et choisir le taux de TVA adapté
- Établir une situation de travaux complète
- Calculer un DGD
- Réclamer des retenues de garantie et prendre en compte la sous-traitance



Description

Cette formation est conçue pour permettre aux participants de maîtriser les spécificités de la facturation dans ce domaine particulier. Elle se déroule sur une journée (7h) et est encadrée par des formateurs spécialisés.

Contenu pédagogique :

- Établir une situation selon les éléments du marché : Les mentions obligatoires de la facture et conformité légale.
- TVA et obligations fiscales : Taux de TVA applicables dans le BTP (20 %, 10 %, 5,5 %) et conditions d'éligibilité. Autoliquidation de la TVA et comptabilisation des opérations de sous-traitance. Bonnes pratiques comptables et sanctions en cas de mauvais taux.
- Sous-traitance et obligations : Gestion administrative : contrat de sous-traitance, avenants, et demande d'agrément. Obligations de vigilance. Autoliquidation de la TVA pour les sous-traitants



et donneurs d'ordre.

- Retenue de garantie : Gérer les retenues de garantie et caution bancaire (calcul et libération). Garanties complémentaires (bonne fin et garantie de paiement).
- Situations de travaux, garanties et frais divers : Structurer le pied de la situation selon les pièces marché. Évaluer les pénalités et frais annexes (métrés, TRC, assurance TRC). Check-list pratiques pour le suivi du CIE et de la facturation.
- Calcul du Décompte Général Définitif
- Actualisation et révision des prix.



Prérequis

Avant de participer à cette formation, il est recommandé que les stagiaires possèdent des notions de comptabilité.



Modalités pédagogiques

La formation est animée par des formateurs expérimentés dans le secteur du BTP et se déroule sous forme d'ateliers pratiques. Les principales modalités pédagogiques comprennent :

- Utilisation de supports visuels (PowerPoint) pour illustrer les concepts clés.
- Exercices pratiques permettant aux participants de mettre en application les connaissances acquises.
- Discussions de groupe pour favoriser l'échange d'expériences et de bonnes pratiques.
- Évaluations formatives tout au long de la session pour assurer la bonne compréhension des sujets abordés.

Cette approche interactive vise à rendre la formation dynamique et engageante, facilitant ainsi l'apprentissage.



Moyens et supports pédagogiques

Supports de cours numériques



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM

Cas pratique DGD (établissement d'un DGD à l'aide d'une proposition reçue d'un MOE)



Informations sur l'admission

Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard 48 heures avant le début de la formation.



Informations sur l'accessibilité

Des mesures sont mises en place pour assurer l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap :

- Contact d'un référent handicap disponible pour discuter des besoins spécifiques des participants.
- Adaptation des supports de formation si nécessaire.
- Sensibilisation des formateurs aux enjeux de l'accessibilité.

Il est conseillé aux participants ayant des besoins particuliers de se manifester à l'avance pour permettre à l'équipe pédagogique de s'organiser au mieux.